

## **Plaidoyer de Jacques Chirac pour une pluralité culturelle. Entre menaces et espoirs**

Dieudonné AKPO<sup>1\*</sup>

<sup>1</sup>CoDiRe, Université de Nantes/adingbossou@yahoo.fr

Date de soumission 26/11/2020 date d'acceptation 08/12/2020 date de publication 29/12/2020

### **RESUME :**

Cette contribution vise à rendre compte des *enjeux* de la *diversité* et/ou *pluralité culturelle* à partir de deux exemples de discours politiques énoncés en deux moments différents par Jacques Chirac, alors Président de la République française. L'exploration des deux discours met en exergue la complexité du rapport à l'*autre* par rapport à sa *culture*, à ses  *croyances* et laisse entrevoir les convictions, l'*ethos* et le *pathos* du Président Chirac.

**Mots-clés : discours politique, pluralité culturelle, ethos, pathos, altérité.**

---

\* Auteur correspondant.

## **Plea of Jacques Chirac for a cultural plurality. Between threats and hopes**

### **ABSTRACT:**

This contribution aims to account for the challenges of *cultural diversity* and / or *plurality* based on two examples of political speeches expressed at two different moments by Jacques Chirac, as President of the French Republic. The exploration of the two discourses highlights the complexity of the relationship with the other in relation to his *culture*, his beliefs and lets glimpse the convictions, *ethos* and *pathos* of President Chirac.

**Keywords:** Politics discourses, cultural plurality, ethos, pathos, otherness.

## **Introduction**

En choisissant d'ancrer la réflexion de cette contribution dans l'axe intitulé « ethos, pathos et pluralité linguistique et culturelle dans le discours politique », il est question, non pas de répondre à une problématique expressément formulée, mais de procéder à une analyse qui s'inscrit dans l'approche *corpus based*<sup>2</sup> : « basée sur corpus » et qui permet d'appréhender des *observables* linguistiques et discursives pour la formulation d'une problématique à une étude plus large sur les mécanismes de construction du discours politique qui s'énonce comme un plaidoyer au profit, par exemple, de la *pluralité culturelle*.

Avant d'aller plus loin, il nous paraît essentiel de donner quelques éléments de compréhension du cadrage théorique qui est le nôtre comme de la méthodologie de recherche.

### **1. Cadrage théorique et méthodologique**

En nous inscrivant en Sciences du langage et spécifiquement en Analyse du discours, nous prenons appui sur la théorie<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> Il s'agit ici de l'une des deux approches appliquée en linguistique de corpus et dont « l'objectif principal [...] est d'analyser les modèles systématiques de variation et d'utilisation de ces caractéristiques linguistiques prédéfinies » (Douglas Biber : 2009). Autrement dit, l'approche consiste à utiliser « des données de corpus afin d'explorer une théorie ou une hypothèse, dans le but de la valider, de la réfuter ou de l'affiner » (Tony McEnery et Andrew Hardie : 2012).

<sup>3</sup> La SPA est une théorie sémantique et discursive de production-interprétation du sens linguistique qui pose comme principe la dimension argumentative de la langue. Sa mise en œuvre s'articule autour de quatre strates. Les trois premières, le *noyau*, les *stéréotypes* et les *Possibles Argumentatifs* sont analysables à partir des productions dictionnaires du

*Sémantique des Possibles Argumentatifs* (Galatanu, [1997], 2018) et la *théorie Sémiolinguistique du discours* (Charaudeau, 1995). Du point de vue méthodologique, nous optons pour une approche à la fois qualitative et quantitative qui oblige à recourir à un outillage lexicométrique pour la fouille des données. Et dans cette perspective, le corpus est composé de deux discours prononcés, l'un en 2001 et l'autre, en 2002.

## 2. Caractéristiques lexicométriques du discours de Chirac

### Statistiques générales

#### Occurrences

Phrases	168
Tokens(formes et ponctuation)	4144
Formes	3668
Syllabes	5939
Caractères (hors ponctuation)	18185

#### Lisibilité

Nombre moyen de formes par phrases	21.8
Nombre moyen de syllabes par forme	1.6

#### Types

Formes	1157
Lemmes	901

---

mot étudié qui se retrouve dans des enchaînements argumentatifs orientés par des marqueurs discursifs : *pourtant* et *donc* essentiellement. La quatrième strate, celle des *Déploiements Argumentatifs* qui donne accès à l'interface langue et discours et permet d'appréhension le *cinétisme* ou le mécanisme de la tension entre *sens* et *signification* est analysable à partir des discours produits dans des interactions discursives. La théorie *sémiolinguistique* du discours, elle, est une « construction psycho-socio-langagière » (Charaudeau, 1995 : 96-97) fondée sur un « double processus de sémiotisation des phénomènes langagiers » : la *transformation* et la *transation*. Alors que la transformation se réalise à travers les processus d'identification, de qualification, d'action et de causation, la *transation* se réalise à travers une articulation entre les principes d'*altérité*, de *pertinence*, d'*influence* et de *régulation*.

**Fig.1.** Caractéristiques lexicométriques du corpus<sup>4</sup>.

Les premières explorations portant sur le discours de 2002 montrent qu'il s'agit d'un discours constitué de **168 phrases**, de **3.668 formes** (mots) grammaticales avec **18.185** occurrences, c'est-à-dire le nombre d'emplois pour toutes ces formes.

Outre ces premiers éléments caractéristiques, le discours

Rang	Lemme	Fréquence	Corpus Ref (par million)	LogLike (spécificité)
1	culturel	41	8.33 5	502.164
2	culture	37	23.0 2	368.53 1
3	diversité	10	2.28 3	119.980
4	créateur	9	9.74	79.556
5	patrimoine	6	2.57	64.256
6	égalité	7	7.07 5	62.833
7	européen	8	15.6	61.299
8	mécénat	3	0.03	60.550
9	collectivité	5	1.51 5	57.079
10	initiatives	7	13.0 2	54.294

<sup>4</sup> Cette figure a été réalisée avec le logiciel *Ana Text*. C'est un outil gratuit d'analyse textométrique développé par Oliver Kraif. Il dispose de nombreuses fonctionnalités telles que le comptage de phrases, de mots et de syllabes, l'étude du vocabulaire, etc.

présente, au vue du **tableau 1** ci-dessous,

**Tableau 1** : Les dix mots les plus caractéristiques du discours

**Source** : Discours de Chirac, extraction réalisée avec *Ana Text 2.3*

une cartographie lexicale qui place l'adjectif qualificatif *culturel* en tête de tous les mots du discours avec **41 occurrences** au total. Cette position de *culturel* n'est pas tout à fait une surprise. Elle semble confirmer l'« objet [du] discours » comme « moyen d'observer l'articulation entre catégories de langue et catégories de discours » (Sitri, 2003 : 39) dans cette prise de parole. Cette cartographie montre aussi que *culturel* suivi de *culture*, avec **37 occurrences**, est abordé sous l'angle de la *diversité*<sup>5</sup> (**10 occurrences**) sinon de la *pluralité*. Partant de cette observation, nous formulons l'hypothèse que le Président Chirac se livre, dans ce discours, à un *plaidoyer* pour la *pluralité culturelle*.

**3. Définition et essai de caractérisation de *pluralité culturelle***

Le concept de *pluralité culturelle* renvoie à d'autres concepts fondamentaux : *identité*, *altérité*, *vivre ensemble*, *universalité*, *groupe minoritaire*, *groupe majoritaire*, *violences*, *domination*, *multiculturalisme*, l'*Autre*, etc. Ces concepts ont émergé de l'analyse critique des « événements historiques » (Dupont,

---

<sup>5</sup> La littérature retient aussi le syntagme « diversité culturelle » en lieu et place de « pluralité culturelle » ce qui tend à juxtaposer sémantiquement *diversité* et *pluralité*. Voir, entre autres, l'article de Christian Tremblay (s. d.) : « De la diversité culturelle à la diversité linguistique » : [https://www.observatoireplurilinguisme.eu/images/Culture/Diversite\\_culturelle\\_et\\_linguistique/ContributionOEPCh\\_TremblayFIPF.pdf](https://www.observatoireplurilinguisme.eu/images/Culture/Diversite_culturelle_et_linguistique/ContributionOEPCh_TremblayFIPF.pdf). Consulté le 18/11/2020.

2006 : 9) majeurs, sources de « mutations [sociologiques qui ont remis] en cause [...] la composition de la population [dans] les sociétés occidentales » (*ibid.* : 9) notamment. Parmi ces événements figurent, entre autres, et plus loin de nous, la « colonisation » appréhendée comme processus de

[1]

conquêtes [...] qui, trop souvent, cherchaient à imposer par la force, la force des armes ou pressions de toutes natures, et en parfaite bonne conscience, des croyances et des systèmes de pensée étrangers aux peuples colonisés.

Chirac, 2001 : 3.

et plus proches de nous, la « mondialisation qui est souvent présentée comme une nouvelle forme de colonisation, visant à installer partout le même rapport, ou la même absence de rapport, à l'histoire, aux hommes et aux Dieux » (Chirac, 2001 : 3). On retrouve ce lien entre *pluralité* ou *diversité culturelle* et « colonisation » d'une part, puis entre *pluralité culturelle* et « nouvelles technologies » comme « mondialisation » d'autre part, dans les travaux de Christian Tremblay [s. d.]. La notion de *pluralité culturelle* a aussi des liens avec la problématique de la « mobilité des populations » comme on peut l'observer également dans les travaux de Christiane Perrégaux (2004 : 1). Et les implications des événements dont elle est la source traduisent le non « respect de soi » comme de « l'autre » que nous n'appréhendons pas comme notre « voisin », comme notre

« double, prenant tantôt le visage de la différence, tantôt celui de la ressemblance » ; et cet *autre* avec lequel, nous sommes tenus d'« inventer les règles de la vie ensemble » (Chirac, 2002), de penser le *vivre ensemble*.

La notion de *vivre ensemble* qui apparaît centrale nécessite, s'il était déjà un principe social partagé dans la communauté, une recomposition « sur la base d'un nouvel aménagement entre l'espace sensible et l'espace citoyen » (Dupont, 2006 : 9). Pour Louis Dupont, cette recomposition impose « le concept général de multiculturalisme [...] comme le nouveau paradigme » (*ibid.* : 10), ou comme la « solution du groupe majoritaire » appelé, ne *pouvant* « plus s'imposer » (*ibid.* : 10), à « négocier » avec le « groupe minoritaire ». Selon Dupont, cette *négociation* doit porter sur *trois* « choses : l'intérêt général, le droit à l'indifférence et la concorde sociale » (2006 : 10). Autrement dit, Dupont semble poser ces trois critères comme les fondements de la *pluralité culturelle*.

Position	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
19.56%	la culture pourra alors assumer pleinement les responsabilités qu'il doit porter au service d'une triple ambition : libérer l'initiative et toutes les énergies, pour que la culture devienne vraiment l'affaire de tous. Assurer l'	égalité des	Français dans l'accès à la culture. Défendre et favoriser la diversité culturelle en France, en Europe et dans le monde. C'est autour de ces trois priorités que je vous propose de sceller un nouveau pacte
42.98%	Dois-je souligner qu'il lui appartient que le Centre des Monuments Nationaux retrouve le sens de ses missions et la sérénité qui n'aurait jamais du le quitter ? Notre deuxième ambition, c'est d'assurer l'	égalité d'accès des	Français à la culture. Nous en sentons bien l'urgence, au moment où les violences qui traversent la société française sont autant de blessures, autant de coups portés à notre cohésion nationale, au pacte républicain.
55.5%	Il revient enfin à l'Etat d'encourager les expériences innovantes, les efforts d'amélioration du service public, les initiatives comme les formules de "carte-culture", voire de "chèque culture". Pas d'	égalité sans aménagement du	territoire. Pas d'égalité non plus, si nous ne parvenons pas à remettre au service de la culture cet instrument unique de diffusion qu'est la télévision et particulièrement la télévision publique. Au moment où s'engage
51.17%	aussi à un engagement renouvelé de l'Etat, nous devons avoir généralisé l'accès de chaque enfant à l'éducation artistique. Au-delà, si nous voulons gagner de nouveaux publics, beaucoup reste à faire pour assurer l'	égalité des	territoires face à la culture. L'objectif, c'est de corriger les déséquilibres de façon pragmatique et adaptée. Je pense, par exemple, à la lecture publique et au réseau des bibliothèques, dans une société

**Fig.2.** Concordancier de la cooccurrence de la forme *égalité* dans le discours<sup>6</sup>.

Outre les notions de *liberté* et du *droit*, la notion d'*égalité*, comme on peut l'observer sur le concordancier ci-dessus, apparaît effectivement comme l'un des premiers fondements de la *pluralité culturelle* lié à la recherche de *l'intérêt général*. La manifestation de cette *égalité* porte sur des questions d'*accès* équitable à des espaces ou à des services ; elle porte surtout sur des questions d'*aménagement* du *territoire* comme condition *sine qua non* de l'*égalité*, et sur l'appel à une action collective

<sup>6</sup> Concordancier réalisé avec le logiciel *Ana Text*.

consistant à « remettre » la « télévision », « instrument [...] de diffusion » au service de la « culture » (Chirac, 2002<sup>7</sup>).

l ' éducation est la première clé de l ' égalité . Si aucune famille ne peut plus concevoir  
 xième ambition , c ' est d ' assurer l ' égalité d ' accès des Français à la culture . Nous  
 aiment l ' affaire de tous . Assurer l ' égalité des Français dans l ' accès à la culture  
 beaucoup reste à faire pour assurer l ' égalité des territoires face à la culture . L '  
 e et de création , en voulant réunir l ' égalité et la diversité dans une même politique  
 sans aménagement du territoire . Pas d ' égalité non plus , si nous ne parvenons pas à remettre  
 , voire de " chaque culture " . Pas d ' égalité sans aménagement du territoire . Pas d '

**Fig.3.** Concordancier de la forme *égalité* dans le discours<sup>8</sup>.

Par ailleurs, l'observation attentive<sup>9</sup> du contexte gauche du concordancier de la forme *égalité* (voir **Fig. 3.**) ci-dessus montre que l'*éducation* a une place privilégiée dans l'instauration de la pratique sociale de l'*égalité*. En réalité, elle en est la « clé ».

La manifestation sociale de la *pluralité culturelle* exige, ensuite, une articulation entre la revendication de la *différence culturelle* qui « n'est pas un droit *stricto sensu* » comme l'indique Louis Dupont (2006 : 10) et le « droit à l'indifférence ». Cette articulation est fondamentale ; car, comme l'affirme Dupont (2006 : 11) : « Sans droit à l'indifférence, le droit à la différence enferme le regard porté sur l'Autre dans un a priori le reliant à son appartenance, et en

<sup>7</sup> C'est ce discours qui a été constitué en corpus pour les explorations lexicométriques.

<sup>8</sup> Concordancier réalisé avec le logiciel *Lexico3*.

<sup>9</sup> Voir la toute première occurrence de la forme.

conséquence fausse la connaissance de l'Autre ». En effet, et comme l'affirme Dumont (2002 : 31),

le droit à l'indifférence donne à tout individu le droit d'être regardé simplement comme citoyen : il assure ainsi la liberté et l'égalité de la personne humaine au-delà de sa différence, lui permettant de déployer une fraternité ouverte dans les idées préconçues.

Il y a, enfin, l'idée que la manifestation sociale de la *pluralité culturelle* ne peut s'inscrire que dans la « concorde sociale ». Or, bien souvent, cette « concorde sociale » (Dupont, 2006 : 11) qui est d'abord le résultat d'un *ordre* imposé par le groupe majoritaire est constamment menacée par les velléités d'instauration de *désordre* par le groupe minoritaire désireux de sortir des conditions de « domination » sociale et culturelle dans lesquelles il est tenu. En effet, et comme le dit Dupont (2006 : 12) lui-même :

Une limite, qu'elle soit normative, constitutionnelle ou répressive, est une menace à la viabilité du «vivre ensemble». C'est un facteur de désordre. Les hommes et les femmes libres qui n'acceptent pas qu'une limite existe sans être négociée au préalable chercheront à la transgresser.

Dans ce cas de figure, il est nécessaire que les conditions de co-existence soient négociées pour donner une chance au « vivre ensemble ».

#### **4. Plaidoyer pour la pluralité culturelle. Pourquoi et comment ?**

Le constat que : « [...] Le multiculturalisme constitue la réalité des tous les pays et régions du monde » (Dupont, 2006 : 10) est un secret de polichinelle. Comme le dit Chirac (2001 : 2), « le destin des peuples se mêle comme jamais ». Et « L'idée dominante est que les frontières des cultures et des pays sont arbitraires, que des phénomènes d'hybridité sont partout en cours [...] » (Dupont, 2006 : 10). Mais, partant de l'avènement des *attentats du 11 septembre* qu'il analyse comme indice d'« une vision utopique » du XXI<sup>e</sup> siècle, Chirac (2001 : 1) formule le constat de l'absence de conscience volontaire et/ou involontaire du poids de la mémoire des horreurs humaines (la *Shoah*, les deux *guerres mondiales* etc.) enregistrées par le XIX<sup>e</sup> siècle, celui des nationalismes, aussi bien que par le XX<sup>e</sup> siècle, celui des idéologies et qui n'a pourtant pas épargné à l'humanité des discours empreints de l'évocation du « choc des civilisations » sur fond d'affrontement entre *cultures* et *religions*. Pour faire échec à cette « vision utopique » nourrie de « peurs » multiples, Chirac (2001 : 1) appelle à « réfuter » les discours radicaux et violents à travers lesquels circulent ces « peurs » (*ibid.* : 1), à « châtier » (*ibid.* : 2) leurs auteurs en affirmant « l'égalité de toutes les cultures, et leur vocation à s'interpréter et à s'enrichir les unes des autres » (*ibid.* : 2) pour constituer « ensemble, à égalité, la part de lumière, de progrès, d'exigence éthique de l'humanité » (*ibid.* : 2). Partant de là, Chirac (2001 : 3) plaide pour une *diversité culturelle* active, une

« polyphonie des cultures » fondée sur le « dialogue entre l'un et son double [et jamais] au mépris de l'autre », sur « la conviction que chaque peuple a un message singulier à délivrer au monde, [...] sa part de beauté et de vérité » à lui apporter. La lutte contre les *injustices*, la pratique plus accrue de la « solidarité » et l'observation de « plus d'attention aux hommes et à leurs questions dans le mouvement du monde » (Chirac, 2001 : 3) participent également des principes d'instauration de la *pluralité culturelle*.

Ce *plaidoyer* de Chirac pour la « polyphonie des cultures » ne manque pas de suggérer des contours de son *ethos* discursif comme de son *pathos*.

### **5. Jacques Chirac. Éléments du pathos et de l'ethos discursif**

L'énonciation du discours appelle d'abord la notion d'*ethos*. L'*ethos* est défini par Aristote dans la *Rhétorique* (1991 : 83) cité par Amossy (2010 : 61), comme « l'image de soi que l'orateur construit dans son discours pour contribuer à l'efficacité de son dire ». C'est une notion « discursive » par nature, et « [...] foncièrement lié à un processus *interactif*<sup>10</sup> d'influence d'autrui » (Maingueneau, 2002 : 7) qui n'est pas qu'un « moyen de persuasion : il est partie prenante de la scène d'énonciation » (*ibid.* : 13-14) d'où il émerge comme « acte » sans se *dire dans l'énoncé* (*ibid.* : 3). « Il reste par nature au second plan de l'énonciation : [et] doit être perçu, mais ne pas

---

<sup>10</sup> C'est l'auteur qui met en italique.

faire l'objet du discours » (*ibid.* : 3). Comme l'affirme Maingueneau (2002 : 6), « [...] dès l'origine la notion d'ethos n'a pas une valeur univoque ». Pour lui, le plus « important quand on est confronté à [la] notion » d'*ethos*, c'est de définir par quelle discipline elle est mobilisée, avec quelle visée, et à l'intérieur de quel réseau conceptuel » (*ibid.* : 17). Nous ne nous pencherons donc pas davantage sur la complexité<sup>11</sup> de sa conception comme sur son intérêt marqué par la quantité de travaux qui l'a constitué en « objet ».

La question des modalités de son analyse face à la matérialité discursive reste la préoccupation première. Dans cette perspective, et face à la matérialité discursive, nous ne discuterons pas ici la question de la « dissociation » ou non du « locuteur (L) de l'énonciateur (E) » dont O. Ducrot (1984 : 201) en est l'un des chefs de fil. Nous partons du principe de l'inscription du locuteur, c'est-à-dire du « sujet parlant réel » dans son activité discursive et sans opposer le locuteur à l'énonciateur saisi comme « instance intradiscursive » (Ducrot, 1984 : 201). Et selon Maingueneau (1998 : 74-75 cité par Amossy, 2010 : 67), si cette

inscription du sujet dans le discours [...] s'effectue [...] à travers les **embrayeurs** et les traces de la **subjectivité**<sup>12</sup> dans le langage (*modalisateurs, verbes et adjectifs axiologiques*,

---

<sup>11</sup> Dans ses développements historiques comme dans les réexploitations qui en sont faites aujourd'hui, la notion d'ethos, toute simple qu'elle puisse paraître au premier abord, pose de multiples problèmes si l'on veut la cerner avec quelque précision. Voir Maingueneau, 2002, ici, pour plus de détails.

<sup>12</sup> Nous soulignons.

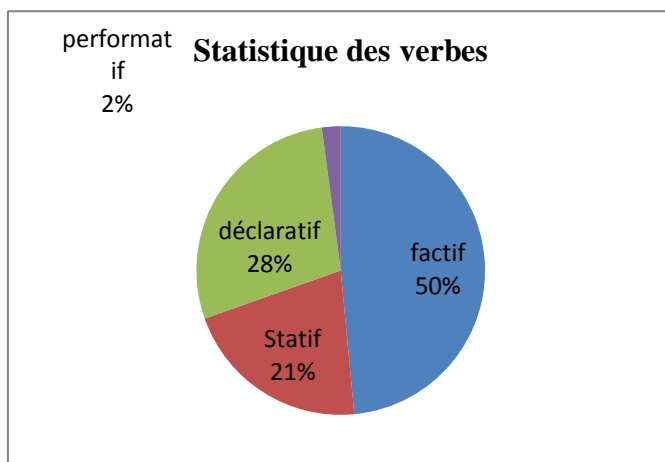
etc. [; e]lle se fait aussi par l'activation d'un type et d'un genre de discours dans lesquels le locuteur occupe une position définie d'avance, et

par la sélection d'un scénario familier qui modèle le rapport à l'allocutaire.

Une première analyse statistique<sup>13</sup> montre que les verbes factitifs : *apprendre, transmettre, donner* (« Passion d'apprendre et de transmettre. Passion de donner et de découvrir ».), *entendre*, (« j'ai entendu »), *venir* (« être venus »), *encourager*, inventer (« [...] la France a su inventer un modèle de politique culturelle auquel nous sommes tous attachés ».), *unir, réunir, fédérer, réconcilier, reconnaître, faciliter* etc., qui « expriment des actions » (*Tropes* [en ligne]) constituent **49%** de l'effectif total des *verbes* employés dans le discours, soit presque la moitié.

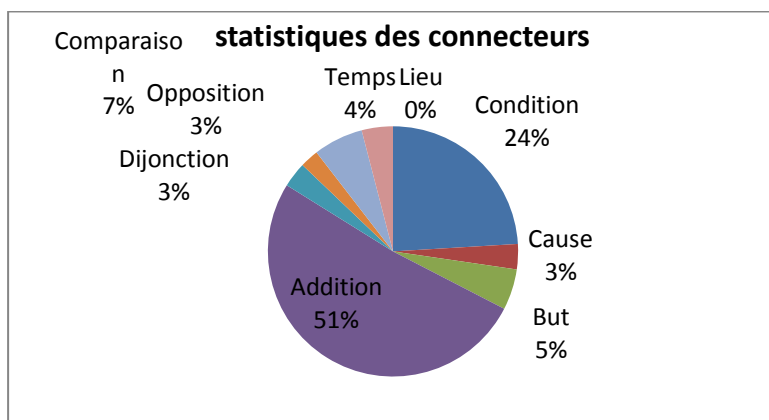
---

<sup>13</sup> Analyse réalisée avec données produites par le logiciel *Tropes* [en ligne] et restructurées avec Excel. Si le traitement avec Excel a occasionné l'ajustement de certaines données, nous avons choisi de garder leur forme brute dans le texte.



Cette observation semble conférer au discours un caractère *dynamique*.

Les *connecteurs logiques* qui assurent l'*addition* : *et, aussi, ainsi que, ensuite*, « permett[an]t d'énumérer des faits ou des caractéristiques » (*Tropes* [...]) constituent, à eux seuls, **51%** de l'effectif total des *connecteurs*.



Le discours est, par conséquent, marqué par une importante série d'*énumérations* s'appuyant prioritairement sur la conjonction de

coordination *et* (de loin le plus utilisé avec **122** occurrences dans le corpus) :

Partie : Chirac, Nombre de contextes : 122

est une passion . Passion d ' apprendre **et** de transmettre . Passion de donner et de re et de transmettre . Passion de soi , de son histoire **et** de découvrir . Passion de l ' autre , que l ' on rencontre ire , de son patrimoine , de ses racines **et** passion de l ' autre , que l ' on rencontre re , que l ' on rencontre dans sa beauté **et** sa vérité . Cet engagement est le vôtre à mes yeux , la culture n ' a jamais été **et** ne doit jamais devenir une affaire de parti tous ensemble que nous voulons défendre **et** préserver pour nous - mêmes , mais aussi toutes les autres nations , la diversité **et** le dialogue des cultures ? Comment encourager re pays , cette vitalité que je retrouve **et** que je ressens dans chacun de mes déplacements dustries culturelles ? Comment préserver **et** valoriser notre patrimoine ? Comment mieux moment où l ' action de l ' Etat hésite **et** marque le pas . La France a su inventer s , toujours plus actives . Institutions **et** compagnies qui font vivre le théâtre et et compagnies qui font vivre le théâtre **et** la danse , la musique , le cirque et toutes tre et la danse , la musique , le cirque **et** toutes les formes de spectacle vivant . a diffusion de la création . Entreprises **et** particuliers , qui veulent prendre leur

**Fig.4.** Extrait du concordancier de la forme *et* dans le discours<sup>14</sup>

Comme on peut l'observer, ici, la conjonction de coordination *et* lie essentiellement des verbes : *apprendre* et *transmettre*, *donner* et *découvrir*, *défendre* et *préserver*, *retrouve* et *ressens*, *hésite* et *marque*, etc. qui invite à l'action, à l'engagement, au sens de responsabilité et de partage. Chirac (2002) dénonce, de ce fait, une certaine inaction ou l'immobilisme. La conjonction lie aussi des mots : *racines* et *passions*, *culture* et *affaire de parti*, *diversité* et *dialogue*, *beauté* et *vérité*, *vitalité* et *déplacements*, *institutions* et *compagnies*, *théâtre* et *dance*, *cirque* et *spectacles vivants*, *entreprises* et *particuliers*, etc.

[2]

<sup>14</sup> Concordancier réalisé à partir du discours de 2002 et avec le logiciel Lexico3.

Passion de soi, de son **histoire**, de son **patrimoine**, de ses **racines** et passion de l'autre, que l'on rencontre dans sa **beauté** et sa **vérité**<sup>15</sup>.

Chirac, 2002.

Par le choix des ces mots, Chirac (2002) n'appelle qu'à la conscience de l'amour de soi, de son « histoire », de son « patrimoine » propre. C'est un appel à la reconnaissance de la dignité de l'*alter ego* à travers l'exercice de la « rencontre », sinon de l'acceptation de l'*altérité* qui donne accès à la *beauté* et la *vérité* partagée d'un *autre* nous-mêmes, impossible sans l'*intérité*, autrement dit, l'« harmonie en soi » (Watsuji<sup>16</sup> Tetsurô, 2011 ; Christian Leray<sup>17</sup>, 2008 ).

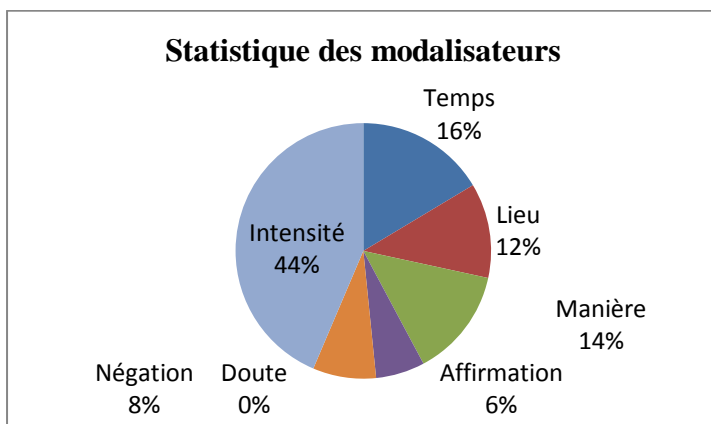
Les *modalisateurs intensifs* constitués par un « adverbe ou locutions que l'on joint à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe, pour en modifier le sens » (*Tropes* [en ligne]) : *plus, pleinement, tous, même, si, trop, chaque, mieux, en particulier, bien, tant, autant, clairement, également, encore, etc.*, représentent **44%** de toute la catégorie des *modalisateurs*.

---

<sup>15</sup> C'est nous qui mettons en gras.

<sup>16</sup> Voir *Fûdo. Le milieu humain* traduit du japonais par Augustin Berque.

<sup>17</sup> Voir son article : « Entrée en contrebande de la biographie interculturelle » [en ligne].



Parmi ces *modalisateurs intensifs*, l'emploi de *tous* (**12 occurrences**) apparaît plus saillant dans le discours.

Partie : Chirac-01, Nombre de contextes : 11

ité . Cet engagement est le vôtre . Vous **tous** , artistes , créateurs , acteurs de la culture de la découverte . Aux collectivités , à **tous** les acteurs de ce secteur essentiel de notre de clan . N ' est - ce pas d ' ailleurs **tous** ensemble que nous voulons défendre et préserver des demandes fortes se manifestent chez **tous** ceux qui agissent pour la culture dans notre r et impliquer dans notre vie culturelle **tous** les acteurs de la société civile : particuliers ' une loi vienne faciliter l ' action de **tous** ceux qui oeuvrent pour la culture et encourager e doit devenir pleinement l ' affaire de **tous** . À cette fin , je propose qu ' une loi culture devienne vraiment l ' affaire de **tous** . Assurer l ' égalité des Français dans i - programme . Pour que cette loi porte **tous** ses fruits , je veux que s ' instaure un ition , je souhaite que nous la portions **tous** ensemble , au - delà des choix politiques politique culturelle auquel nous sommes **tous** profondément attachés . Mais aujourd ' hui

Partie : Chirac-02, Nombre de contextes : 1

grâce à une meilleure coopération entre **tous** les acteurs , grâce aussi à un engagement

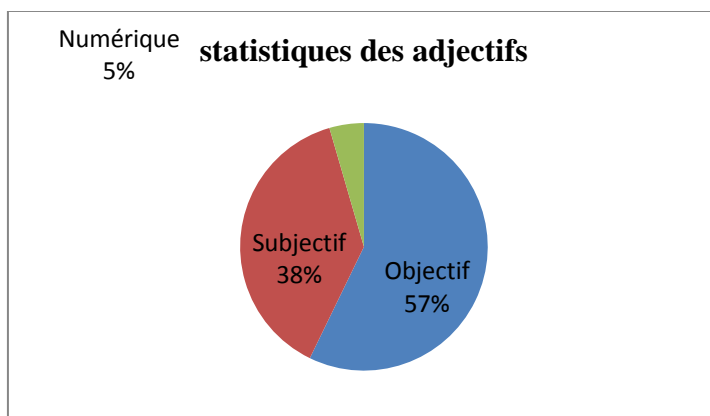
**Fig. 5.** Concordancier de la forme *tous* dans le discours<sup>18</sup>

C'est au début du discours que Chirac y a essentiellement fait recours comme le marqueur d'une forme d'appel sans exclusif à faire de la « culture [,] l'affaire de tous » (Chirac, 2002) à commencer par les *collectivités*, les *artistes*, les *acteurs du*

<sup>18</sup> Concordancier réalisé avec le logiciel *Lexico3*.

*secteur de la culture* en général, les *acteurs de la société civile*, les *mécènes* (« [...] le mécénat »), les *politiques* de tous les bords (« Cette ambition , je souhaite que **nous** la portions **tous ensemble, au-delà des choix politiques des uns ou des autres** [...] »). C'est là, un appel à la mise en œuvre d'une politique transpartisane sur les questions relevant du domaine culturel.

Ensuite, avec des *adjectifs objectifs* qui « indiquent l'existence ou l'absence d'une propriété » (cf. *Manuel de Tropes*): *majeur, commune, triple, bridées, entière, acquis, moteur, foisonnante*, etc., constituent 57% du total par rapport aux *subjectifs* qui indiquent un « jugement de valeur, ou une réaction émotionnelle ». Le discours est donc plus *objectif* que *subjectif*.

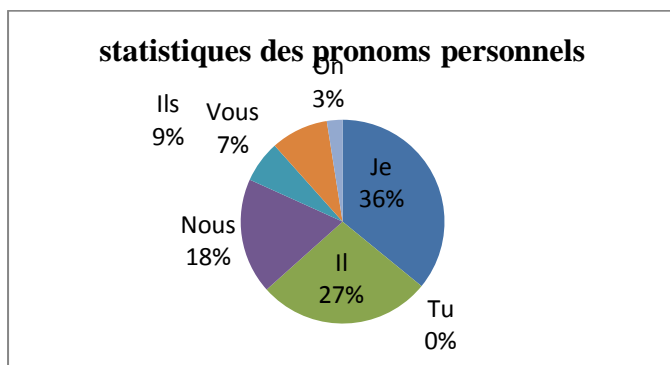


Il porte, en cela, un fort potentiel de *conviction* ; même si l'*objectivité*, dans une stratégie argumentative, ne suffit pas à convaincre (Akpo, 2020 : 305)<sup>19</sup>, à emporter l'adhésion.

---

<sup>19</sup> - C'est ici une *référence* explicite à l'un des résultats de notre recherche doctorale, Disponible sur : <http://www.theses.fr/?q=Akpo+Adingbossou>

Enfin, parmi les *pronoms personnels*, « je » est le plus employé à hauteur de **36%**, pour 31 occurrences, contre **18%** pour « nous » avec 22 occurrences, et **7%** pour « vous » avec 07 occurrences.



Un retour au corpus, au discours montre que 17 occurrences de l'ensemble de la forme apparaissent au début.

Partie : Chirac-01, Nombre de contextes : 17

' est aussi le mien . C ' est le nôtre . je suis heureux d ' être avec vous , aujourd  
s Royal où nous accueille Francis Nani . je vous remercie d ' être venus si nombreux  
e ambition culturelle . Cette ambition , je souhaite que nous la portions tous ensemble  
elle de notre pays , cette vitalité que je retrouve et que je ressens dans chacun de  
, cette vitalité que je retrouve et que je ressens dans chacun de mes déplacements  
r cette politique au coeur du projet que je propose aux Français pour les cinq ans à  
' est autour de ces trois priorités que je vous propose de sceller un nouveau pacte  
Française , la Cité de la Musique , que je souhaite voir complétée par la grande salle  
ment l ' affaire de tous . À cette fin , je propose qu ' une loi vienne faciliter l  
ociale et culturelle . Dans cet esprit , je souhaite également que chaque entreprise  
e ces entreprises ouvrent leur capital - je pense notamment à EDF - le capital des fondations  
ie administrative et fiscale facilitée . je propose que l ' on étende le bénéfice du  
e aux petites associations culturelles . je propose aussi , au - delà des mesures déjà  
ue l ' Etat . Le nouveau partenariat que je veux leur proposer en faveur du patrimoine  
culièrement la Fondation du patrimoine , je propose un nouveau contrat . Un contrat  
ur que cette loi porte tous ses fruits , je veux que s ' instaure un véritable esprit  
iculier à travers le classement . Dois - je souligner qu ' il lui appartient que le

**Fig. 6.** Extrait du concordancier de la *je* dans le discours<sup>20</sup>

Le discours semble être construit, à première vue, autour d'un certain *égo* de l'énonciateur Chirac (2002) au détriment du *nous*

<sup>20</sup> Concordancier réalisé à l'aide du logiciel Lexico3.

*collectif*. Cette interprétation qui tend à renvoyer une image de surpuissance, d'homme capable de tout faire et tout seul à laquelle l'on peut succomber, se dissipe lorsque l'on s'attarde à bien observer les contextes d'apparition de la forme. On se rend compte que ses contextes, pour la plupart, marquent l'expression de ses émotions : la *joie* (« [...] je suis heureux d'être avec vous [...] » ; « [...] cette vitalité que je retrouve et que je ressens [...] »), le remerciement adressé à *vous* – au monde entier au-delà donc des allocutaires présents dans la situation d'échange – comme une forme de reconnaissance pleine et entière de leur humanité. Et le choix des verbes apparaissant dans le contexte droit de la forme *je* renforce cette image de respect de l'*autre* à qui, plutôt que d'imposer, il faut proposer :

*Je*        **propose,**  
*Je*        **souhaite,**  
*Je*        **pense,**  
*Je*        **veux,**  
*Je*        m'**engage**

Il construit là un *ethos de solidarité* qui consiste à appeler à faire ensemble ; et se ‘jeter’, soi-même dans la mêlée pour donner l'exemple, impulser l'action. En clair, il ne s'agit pas ici, pour faire mention du cas identifié par Ruth Amossy (2010 : 74) et qui diffère donc de ce que nous observons ici, d'un *je* « [...] qui répercute et tente d'imposer la parole de l'autre, qu'il considère en l'occurrence comme la bonne parole » et qui fait que « la

première personne *nous*, est plus volontiers mis en avant que le *je* » comme une *présentation de soi* sous un « double aspect » « unifié », celui du dirigeant politique légitimé qui décide en vertu du pouvoir institutionnel qui lui a été conféré et celui de « l'individu rationnel et pensant ». Le *je* est au service du *nous* par lequel il se construit identitairement au-delà de la légitimité institutionnelle franco-française, un *je* se projetant de fait, dans une identité universelle sans pour autant renoncer à ses *racines* françaises.

Le retour au discours, en s'appuyant sur le concordancier ci-dessous, donne accès aux contextes d'emploi de *nous*.

Partie : Chirac-01, Nombre de contextes : 8

hui , dans ce théâtre du Palais Royal où nous accueille Francis Nani . je vous remercie . Cette ambition , je souhaite que nous la portions tous ensemble , au - delà des - ce pas d ' ailleurs tous ensemble que nous voulons défendre et préserver pour nous nous voulons défendre et préserver pour nous - mêmes , mais aussi pour toutes les autres un modèle de politique culturelle auquel nous sommes tous profondément attachés . Mais eu . Cela vaut d ' abord pour l ' Etat . nous avons des grands établissements prestigieux uai Branly . Ces grands établissements , nous devons les remettre au centre de notre politique lui aussi simplifié et encouragé . Oui , nous devons passer , à l ' égard du mécénat ,

Partie : Chirac-02, Nombre de contextes : 9

té d ' accès des Français à la culture . nous en sentons bien l ' urgence , au moment rtagée porte en elle ce lien social dont nous avons tant besoin . A cet égard l ' éducation à un engagement renouvelé de l ' Etat , nous devons avoir généralisé l ' accès de chaque ' éducation artistique . Au - delà , si nous voulons gagner de nouveaux publics , beaucoup rritoire . Pas d ' égalité non plus , si nous ne parvenons pas à remettre au service de rective " Télévision sans frontières " , nous allons d ' abord nous battre afin de préserver ans frontières " , nous allons d ' abord nous battre afin de préserver nos acquis , essentiels de m ' exprimer sur les efforts qu ' il nous faut déployer pour que les Français puissent et dans le monde . Pourquoi ? Parce que nous récusons les deux formes de stérilisation

Partie : Chirac-03, Nombre de contextes : 5

du droit d ' auteur " à la française " . nous devons , avec la même détermination , engager teurs par les mécanismes de leur choix . nous devons faire vivre ce dialogue mondial des re nos créateurs . Dans le même esprit , nous devons mener avec détermination la bataille nseil de la Francophonie . Voilà comment nous pourrions gagner la bataille de la diversité ans le présent comme dans le passé " . A nous , demain , de donner à chaque Français la

**Fig. 7.** Extrait du concordancier de *nous* dans le discours

[3]

Cette ambition, je souhaite que **nous** la portions **tous ensemble**, au - delà des choix politiques des uns et des autres.

[4]

N'est-ce pas d'ailleurs **tous ensemble** que **nous** voulons défendre et préserver pour **nous** - mêmes, mais aussi pour toutes les autres nations, la diversité et le dialogue des cultures ?

Chirac, 2002.

Les deux extraits ci-dessus, obtenus par l'observation du contexte discursif de la forme, exposent avec le syntagme *tous ensemble*, la vision globale de Chirac (2002) au sujet de la *pluralité culturelle*. Il en fait une priorité, un objectif, un objet à promouvoir et à défendre partout dans le monde et en donne la raison :

[5]

Troisième **objectif**, troisième **priorité** : défendre et favoriser la **diversité culturelle** en France, en Europe et dans le monde. Pourquoi ? Parce que **nous** récusons les deux **formes de stérilisation** qui menacent aujourd'hui la vie de l'esprit : d'un côté le repli sur soi, le refus agressif de toute **altérité**, qui apparaît comme la part maudite de la mondialisation. De l'autre, l'arrogance médiocre d'un bruit de fond, uniforme et dénué de sens, qui usurpe le nom de culture. Oui, la **pluralité des cultures**, la variété des arts, la multiplicité des sciences, le concert des langues

expriment l'irréductible **polyphonie de l'esprit** !  
C'est vrai à l'échelle de la **planète** comme pour  
**chaque nation**.

Chirac, 2002.

Ce qu'il convient de retenir ici, c'est que le *repli sur soi*, le *refus de l'altérité* et les tentatives de l'uniformisation de la pensée qui se diffusent couvertes d'un voile "culturel" factice constituent des dénis de la *mondialisation* et, par ricochet, de la *pluralité* et/ou *diversité culturelle*.

### **Conclusion**

Structuré autour de la notion de « culture », Chirac (2002) se livre dans son discours à un plaidoyer pour la *pluralité culturelle*. La problématique est née des mutations sociologiques liées aux mouvements de populations dus à la *colonisation* mais aussi à la *mondialisation* qui ont occasionné des brassages de et par conséquent des pratiques socio-culturelles dont les implications sont diversement interprétées. Le *non respect de soi* comme de *l'autre* font partie des marqueurs de la *différence* et du refus du *vivre ensemble*. C'est une attitude qui nécessite de faire du *multiculturalisme* le nouveau paradigme pour penser un rapprochement négocié entre diverses cultures et croyances dans un *espace* partagé. L'*égalité*, le *droit à l'indifférence* et la *concorde sociale* sont les principaux fondements de la *pluralité culturelle* auxquelles s'ajoutent les notions de *liberté* et de la recherche de *l'intérêt général*. L'*égalité* porte sur les questions d'*accès équitable* à *l'éducation*, aux *espaces*, aux *services*,

comme aux *dispositifs de diffusion* d'information, sur les questions d'*aménagement du territoire* et une articulation intelligente entre la revendication de *différence culturelle* et le *droit à l'indifférence*. La lutte contre les injustices, la manifestation plus amplifiée de la *solidarité*, le dialogue inclusif et la prise en compte des voix des hommes et des femmes souvent peu entendues dans les orientations du monde participent également à l'instauration de la *pluralité culturelle*. En pointant dans son discours plus *objectif* que *subjectif* les menaces qui pèsent sur la *pluralité culturelle* pour laquelle il plaide, Chirac (2002) invite à contrer discursivement les radicaux, à choisir le chemin de l'*altérité* en étant en *harmonie (intérité)* avec soi-même pour s'enrichir de la *beauté* et de la *vérité* de l'*autre*, dans la *passion* de soi comme de l'*autre*. En appelant au *dialogue* entre les *cultures* et les *religions*, Chirac (2002) s'est construit, dans le discours, un « ethos de solidarité » fondé non pas sur des principes imposés mais proposés à travers le marquage d'un *je* au service d'un *nous* qui invite à « inventer » avec « passions », sans « peurs », et « tous ensemble », un *commun* respectueux des « racines » individuelles.

## **Bibliographie**

AKPO D., 2020, *Interculturalité et violences verbales dans les discours politico-médiatiques français. Enjeux sémantiques et sociodiscursifs autour de racisme, islamophobie et antisémitisme*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Vol. 1,

dir. Nathalie Garric, Université de Nantes.

AMOSSY R., 2010, *L'argumentation dans le discours*, Paris Armand Colin.

Ana Text. Logiciel d'analyse de données textuelles [en ligne]. Disponible sur <http://phraseotext.univ-grenoblealpes.fr/anaText/>

ARISTOTE, 1991, *Rhétorique*, I et II, M. Dufour, (trad.), Paris, Gallimard.

BIBER D., 2009, *Corpus-Based and Corpus-driven Analyses of Language Variation and Use*, The Oxford Handbook of Linguistic Analysis (1 éd.), Disponible en ligne, <https://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199544004.001.0001/oxfordhb-9780199544004-e-008>.

Consulté le 12/12/2020.

CHARAUDEAU P., 1995, « Une analyse sémiolinguistique du discours ». *Langages* 29 (117): p. 96- 111. Disponible sur <https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1708>.

CHIRAC J., 2001, « Discours [...] sur la question du choc des civilisations, les échanges et le dialogue entre les civilisations et cultures, la diversité culturelle, la mondialisation et le respect de l'autre », *Vie publique* [en ligne], 15/10/2001, consulté le 07/08/2020.

<https://www.vie-publique.fr/discours/194832-discours-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-la-questi>

CHIRAC J., 2002. « Discours [...] sur la politique culturelle », [en ligne], 8/4/2002, consulté le 6/8/2020.

[http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours\\_et\\_declarations/2002/avril/fi002070.html](http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/2002/avril/fi002070.html)

DUCROT O., *Le Dire et le dit*, Paris, Ed. de Minuit, p. 237.

DUMONT G.-F., 2002. « Opinion et débats », *Géographie et cultures*, n° 42, p. 29-31.

DUPONT L., 2006, « Pluralité culturelle et modernité », In : *Géographie et cultures* [en ligne], n° 58, consulté le 29/03/2020. <http://journals.openedition.org/gc/7953>.

GALATANU O., 2018, *La sémantique des possibles argumentatifs. Génération et (re)construction discursive du sens linguistique*, Bruxelles, Ed. PIE – Peter Lang.

LERAY C., 2008, « Entrée en contrebande de la biographie interculturelle », [en ligne], IUFM de Rennes, présentation issue de *Historica de vida intercultural em formação de professores, revista educacao e contemporaneidade*, vol. 17, n° 29, p. 43-50.

Lexico3. Logiciel d'analyse de données textuelles [en ligne]. Disponible sur <http://www.lexi-co.com/Produits.html>.

MAINGUENEAU D., 2002, « L'ethos, de la rhétorique à la l'analyse du discours », version raccourcie et légèrement modifiée de « Problèmes d'ethos », *Pratiques* n°113-114.

<http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Ethos.pdf>.

MAINGUENEAU D., 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.

MCENERY T. et HARDIE A., 2012, *Corpus-based versus corpus driven linguistics*, Cambridge University Press.

<http://corpora.lancs.ac.uk/clmtp/1-cb-cd.php>, Consulté le 12/12/2020.

PERREGAUX C., « Prendre appui sur la diversité linguistique et culturelle pour développer aussi la langue commune », In : *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, n° 29, 2004. Français et langues étrangères et régionales à l'école. Quelles interactions? pp. 147-166.

[https://www.persee.fr/doc/reper\\_1157-](https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2004_num_29_1_2617)

[1330\\_2004\\_num\\_29\\_1\\_2617](https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2004_num_29_1_2617)

SITRI F., 2003, *L'objet du débat*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle

TETSURO W., [1935] 2011, *Le Fûdo. Le milieu humain*, trad. Augustin Berque, Pauline Couteau et Akinobu Kiroda, Paris, Ed. CNRS.

TREMBLAY C., s. d., « De la diversité culturelle à la diversité linguistique », [en ligne], consulté le 18/11/2020.

[https://www.observatoireplurilinguisme.eu/images/Culture/Diversite\\_culturelle\\_et\\_linguistique/ContributionOEPCh\\_TremblayFIPF.pdf](https://www.observatoireplurilinguisme.eu/images/Culture/Diversite_culturelle_et_linguistique/ContributionOEPCh_TremblayFIPF.pdf). Consulté le 18/11/2020.

Tropes. Logiciel d'analyse de contenu [en ligne]. Disponible sur [www.tropes.fr](http://www.tropes.fr).